



## ENERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO

# Le collectif syndical menace de débrayer

Dans une correspondance adressée au directeur général de la société Energie électrique du Congo (E2C), le collège intersyndical annonce la tenue, le 21 février, d'une assemblée générale sans en préciser l'ordre du jour. Vu la situation qui prévaut au sein de cette société à la suite de la signature d'une convention portant sur la gestion des volets commercialisation et distribution de l'énergie à une société sénégalaise et les messages sur la coupure massive à durée indéterminée qui circulent sur la toile, de nombreux indices laissent penser à une dégradation du climat au sein de cette entreprise. *Page 6*



## PRODUCTION DE LA FARINE

### Les minotiers dénoncent la multiplicité des taxes fiscales



Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes (au milieu) posant avec les producteurs de farine Adiac

S'estimant asphyxiés par les taxes fiscales et le manque d'électricité à l'origine de dépenses supplémentaires conséquentes dues à l'achat de carburant, les sociétés de production de la farine de blé au Congo ont exprimé leur désarroi au ministre du Dévelop-

pement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, auprès de qui ils espèrent trouver des réponses à leurs problèmes. Lors d'un échange le 18 février à Brazzaville avec le ministre, cinq minoteries en activité au Congo,

parmi lesquelles le grand Moulin du Congo, le Moulin Phare du Congo et le Grand moulin du Kouilou qui produisent respectivement 700, 300 et 250 tonnes de blé ont appelé le gouvernement à trouver des solutions idoines. *Page 3*

## RWANDA-BELGIQUE

### Kigali suspend sa coopération au développement avec Bruxelles

La décision de la Belgique d'arrêter son financement au développement a conduit les autorités de rwandaises à suspendre la coopération avec Bruxelles, notamment le programme d'aide bilatérale 2024-2025. «Alors que la communauté internationale est appelée à sou-

tenir le processus de médiation mandaté par l'Union africaine et le sommet conjoint EAC-Sadc pour résoudre la crise à l'Est de la République démocratique du Congo, la Belgique a pris une décision politique choisissant son camp dans ce conflit (...). Le

Rwanda ne se laissera ni intimider ni faire au détriment de sa sécurité nationale... », s'indigne Kigali, soulignant qu'aucun pays de la région ne devrait voir son financement au développement compris à des fins de pression politique. *Page 11*

## COMPÉTITIONS CAF

### Les quart-finalistes seront fixés ce jeudi



Le tirage au sort prévu pour ce jeudi DR

Pour la première fois de l'histoire, le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue africaine des champions et la Coupe africaine de la confédération se déroulera ce jeudi 20 février à Doha au Qatar où les huit meilleures équipes issues de la phase de groupe des deux compétitions seront fixées

sur leurs adversaires. Selon le calendrier de la Confédération africaine de football, la première manche des quarts de finale de la Coupe de la confédération se dispute le 2 avril et la seconde le 9 avril pour déterminer les demi-finalistes. *Page 16*

## Éditorial

### Préoccupation

## ÉDITORIAL

## Préoccupation

Rompant avec la seule présence des athlètes congolais dans les compétitions internationales est un débat qui revient systématiquement sur la table des discussions des dirigeants des fédérations sportives sans qu'en interne les solutions durables à cette vraie préoccupation soient trouvées.

Il devient urgent de poser les bases de la réussite sportive en s'appuyant sur la réalité selon laquelle les talentueuses générations d'athlètes congolais qui se sont succédé n'ont jamais réussi à offrir au Congo sa première médaille aux Jeux olympiques (JO) après plus de cinquante ans de participation. La proposition faite par le Comité national olympique et sportif congolais dans son « Plan stratégique 2022-2028 » mérite d'être appuyée par des pouvoirs publics sans lesquels le projet serait voué à l'échec.

Mais l'engagement d'aider les athlètes à travers la formation d'une équipe olympique pour chaque olympiade et d'encourager la détection en milieu scolaire et extrascolaire n'aura un franc succès que si les moyens financiers sont mobilisés. Il est tout juste temps de faire bouger les lignes en ayant à l'esprit que c'est dans une période maximum de quatre ans que l'on prépare les futurs champions olympiques. Et ne pas oublier que l'attente durera longtemps encore si les préconisations contenues dans le document ne dépassent pas le simple stade des suggestions.

On aura beaucoup à gagner en entamant la préparation des prochaines échéances dès maintenant en améliorant surtout les conditions de la performance sportive. C'est alors seulement que le Congo pourra renforcer ses chances de célébrer sa première médaille olympique lors des JO 2028 de Los Angeles aux Etats-Unis peu importe la valeur. Avec la volonté de toutes les parties prenantes, les échecs du passé ne seront qu'un lointain souvenir !

*Les Dépêches de Brazzaville.*

38<sup>e</sup> SESSION DE L'UA

## La Convention pour l'élimination de la violence envers les femmes et filles adoptée

Lors de la 38<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), qui s'est tenue à Addis-Abeba en Éthiopie, les 15 et 16 février, les États membres ont adopté la convention de l'UA sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.



*Une vue de la salle lors de la 38<sup>e</sup> session de l'UA*

Ce nouveau dispositif continental vise à prévenir et éliminer toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles en Afrique, renforcer les mécanismes juridiques et institutionnels pour lutter contre cette violence, promouvoir une culture de respect des droits humains et de l'égalité des sexes sur le continent. La Convention, élaborée à la suite de la décision prise en février 2023 par les chefs d'État et de gouvernement, s'at-

taque aux causes profondes de la violence et encourage une action commune des États parties.

La 38<sup>e</sup> session ordinaire de l'UA a également permis de discuter des priorités pour 2025 ainsi que des mécanismes de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA sur le thème « La justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations. »

*Lopelle Mboussa Gassia*

*Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)*  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

**Chef de service PAO :** Eudes Banzouzi  
**Chef de service :** Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle  
**Adjoint à la direction :** Christian Balende

**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Kiobi Abira  
**Assistant à la direction :** Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
**Chef de service RHC :** Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
**Chef de service Audit :** Arcade Bikondi, ,  
**Chef de service Comptabilité :** Wilfried Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :**  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com),  
site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## PRODUCTION DE LA FARINE

# Les minotiers dénoncent la multiplicité des taxes fiscales

Les sociétés de production de la farine de blé au Congo battent de l'aile ces derniers mois à cause, entre autres, de la multiplicité des taxes fiscales et du déficit énergétique. Elles ont exprimé leur ras-le-bol au ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, le 19 février à Brazzaville.

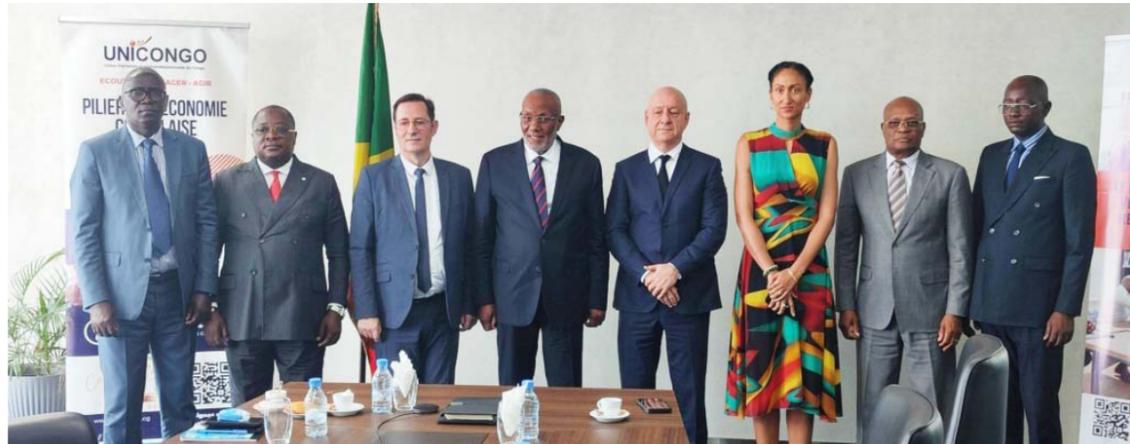
Cinq minoteries en activité au Congo ont été conviées à cet échange avec le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé. Il s'agit, entre autres, du grand Moulin du Congo de 700 tonnes de capacité de production, du Moulin Phare du Congo d'une capacité de 300 tonnes et du Grand moulin du Kouilou d'une capacité installée de 250 tonnes.

Dans les échanges, ces meuniers ont présenté au ministre une kyrielle de problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien et qui empêchent leurs structures à se développer. Leur premier obstacle concerne le déficit en électricité. En

effet, depuis que le pays connaît de sérieux problèmes d'électricité, les minoteries tournent au ralenti, incapables de produire à plein régime afin de combler la demande et de faire le profit.

A côté du manque d'électricité se greffe la sempiternelle pénurie de carburant qui sévit dans le pays depuis des longs mois. Pour garantir leur épanouissement, les meuniers appellent le gouvernement à trouver des solutions idoines afin de leur éviter de mettre la clef sous le paillason.

Au plan administratif, les producteurs de la farine fustigent la multiplicité des taxes fiscales prévues dans la loi de finances 2025, qui risqueront de plomber de



Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes (au milieu) posant avec les producteurs de farine Adiac

plus bel leurs entreprises, comme dit un adage : « Trop d'impôts tue l'impôt ». « Le ministre a invité les producteurs de farine et de l'aliment de bétail pour débattre des difficultés que nous rencontrons dans l'exercice de notre métier. Celles-ci se résument au

manque de carburant, d'électricité et à la mauvaise relation avec les administrations fiscales. Nous poursuivrons les discussions avec lui selon son calendrier afin de trouver un compromis », a expliqué le directeur général du grand Moulin de Pointe-

Noire, Prince Richard. Pour sa part, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé a dit avoir bien noté leurs doléances et promis que les deux parties trouveront un compromis de manière que personne ne soit perdant.

**Firmin Oyé**

## PME ET ARTISANAT

# Lancement de la caravane de l'entrepreneuriat à Ouesso

La ministre des Petites et Moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a lancé le 19 février la caravane de l'entrepreneuriat à Ouesso, dans le département de la Sangha, en faveur des porteurs de projets de cette localité à multiple potentialités sur le thème « Jeunes, osez entreprendre ».

Après Ignié, Kintélé, Djambala, Gamboma, Ngo, Owando, Ewo et Oyo, la caravane de l'entrepreneuriat vient d'être lancée à Ouesso. « Elle est un processus visant à accompagner et faire émerger les initiatives privées des jeunes », a indiqué la ministre des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, dans son mot de circonstance, en présence notamment du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Cette caravane consiste donc à inciter à l'entrepreneuriat en suscitant les vocations au sein de la couche juvénile ; à mettre à la disposition des habitants des localités visitées des informations utiles à la création des entreprises ; à identifier les besoins en renforcement des capacités des porteurs de projets et des entrepreneurs dans ces localités et les profiler.

La ministre Jacqueline Lydia



La ministre chargée des PME avec les porteurs de projets de Ouesso/DR

Mikolo a appelé les jeunes de la Sangha, porteurs de projets et chefs d'entreprise, à saisir les opportunités que présente la caravane en tenant des ressources dont regorge le département : eau, forêt, sol, sous-sol, surtout la culture du cacao, du café, « produits qui peuvent être transformés sur place pour une valeur ajoutée certaine », a-t-elle

souligné.

Ainsi, ces jeunes vont allonger la liste des bénéficiaires de la caravane de l'entrepreneuriat. « A ce jour, nous avons pu enrôler 4187 personnes dont 2157 hommes et 2030 femmes. Nous avons formé 1952 personnes dont 1366 hommes et 586 femmes dans divers secteurs d'activité », a fait savoir la ministre

des PME et de l'Artisanat.

Il convient de préciser que la caravane de l'entrepreneuriat ne laisse aucun porteur de projet au bord de la route. « Nous osons croire qu'ici à Ouesso, les femmes ainsi que les personnes vivant avec handicap, emboîteront le pas de ceux des localités visitées par la caravane, et participeront massivement

à cette initiative pour ne pas laisser passer cette opportunité qui s'offre à eux, car au travers la caravane, ils trouveront une opportunité unique d'être soutenu, guidé, épaulé et formé, dans le but de mieux se préparer pour se lancer dans le domaine de l'entrepreneuriat », a souligné le directeur général de l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises, Aimé Blanchard Linvani.

### Visite de terrain

Après la cérémonie de lancement officiel de la caravane de l'entrepreneuriat à Ouesso, la ministre des PME et de l'Artisanat a effectué une descente au centre agro-pastoral Beer Scheba NDK pour se rendre compte du travail qui s'y fait. Ce centre forme, en effet, les jeunes en agriculture, élevage et maraîchage. Il accueille par ailleurs les élèves du lycée agricole pour les stages.

**Rominique Makaya**

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

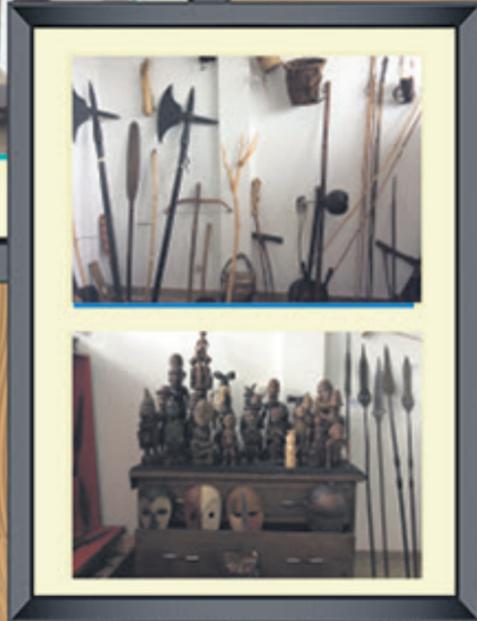
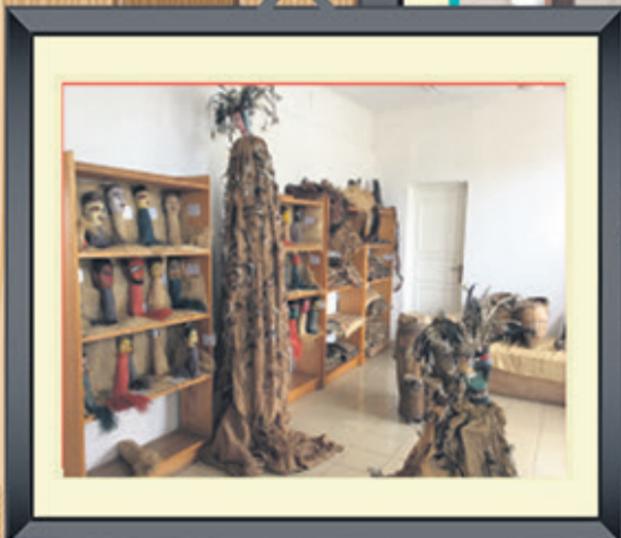
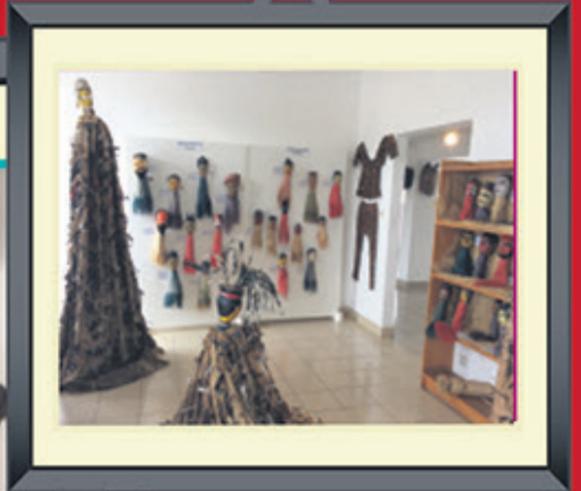
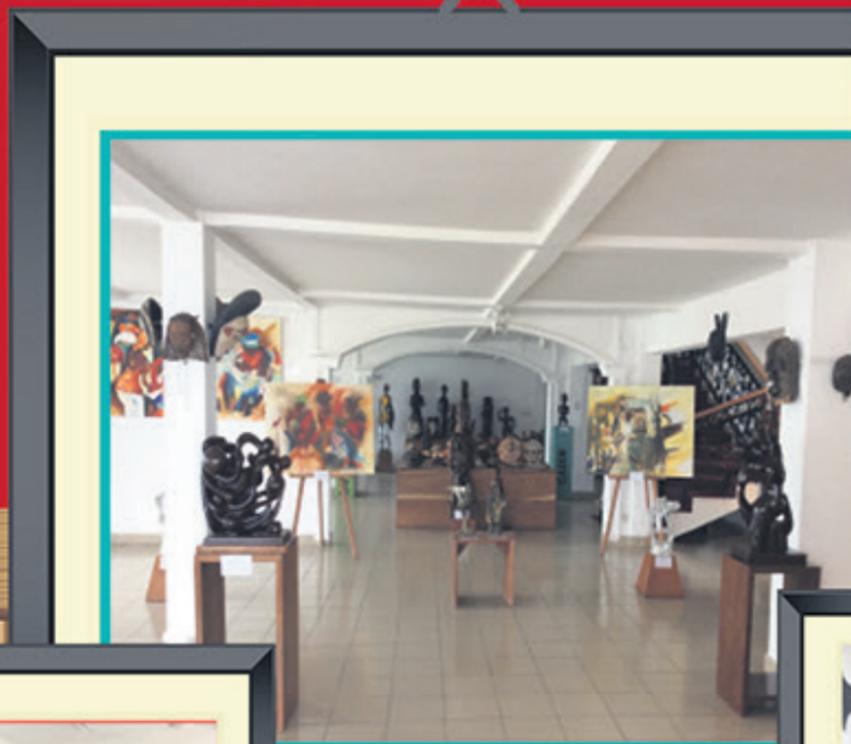
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## OYO

# Des lycéennes produisent du gaz à partir des déchets

Des matières organiques (de la bouse de vaches notamment) peuvent désormais être transformées en gaz domestique. Un groupe de filles du lycée d'excellence d'Oyo, dans le département de la Cuvette, a pu mettre au point un biodigesteur qui transforme des excréments de vaches en gaz.

Le biogaz a été installé par les lycéennes d'Oyo pendant quelques jours, sous la supervision d'une équipe des chercheurs du Centre d'excellence pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique d'Oyo (CEO). L'initiative visant à produire de l'énergie à base de déchets organiques s'inscrit dans le cadre de la journée internationale des femmes et des filles de science, avec l'appui de la délégation l'Union européenne (UE). Cette dernière est engagée à financer au Congo des projets d'énergies renouvelables dans les zones rurales, avec un volet sur le renforcement des compétences des couches vulnérables dans ce domaine ainsi que leur implication dans la production des foyers améliorés.

Équipé d'un système de chauffage de matières organiques présent dans la cuve, le digesteur permet d'obtenir du bio-méthane à partir des matières organiques biodégradables. Élève en classe de première C au lycée d'excellence d'Oyo, Déesse Gediéna, fait partie de l'équipe qui a participé à la production du biogaz. La machine est composée, explique-t-elle, d'une partie



L'ambassadeur de l'UE posant avec les jeunes lycéennes/Adiac

supérieure où sont stockées les matières organiques et une partie supérieure où est installé le bio-méthane, avec des entrées et sorties. Le biométhane obtenu est transporté dans un tuyau qui passe vers la cuisine, permettant la cuisson, l'électricité et l'alimentation thermique de l'établissement.

La participation à une telle activité pédagogique contribue à susciter de la vocation parmi les jeunes filles et leur

ouvrir à de nouveaux horizons professionnels. « Nous étions au nombre de quinze à travailler sur le projet, dont cinq camarades venues du lycée général, à participer à l'installation du biodigesteur. La première fois, nous avons travaillé pendant deux jours, puis avons participé à une exposition sur le biodigesteur au CEO. Nous avons surtout été accompagnés par le CEO-

teur », a indiqué Déesse Gediéna, l'élève de première C. Le dispositif de biodigesteur ne permet pas seulement de produire du bio-méthane, il permet aussi d'obtenir du fertilisant nécessaire pour l'agriculture.

L'ambassadeur de l'UE en République du Congo, Anne Marchal, émue par la solution innovante proposée les lycéennes, a salué un projet concret sur l'énergie propre. «

Cette réalisation très concrète est utile pour comprendre l'action de l'UE à la fois en faveur des jeunes et en matière d'énergies renouvelables. Le 11 février dernier, nous avons célébré la journée internationale des femmes de science. Le projet ici a été mené par un groupe de jeunes filles, cela montre comment des jeunes femmes peuvent être actives dans la science grâce à cette expérience de biogaz. C'est vraiment l'apothéose de voir à quel point tout ce que nous faisons au Congo peut se matérialiser par des expériences concrètes et ces jeunes filles qui ont réussi à briser des barrières », a commenté Anne Marchal, le 17 février, au sortir de la visite du site.

L'établissement à l'origine de l'innovation accueille cette année quelque 337 apprenants. Malgré une installation moderne, le lycée d'excellence d'Oyo fait face à de nombreux défis dont la prise en charge des élèves pensionnaires. Le proviseur du lycée, Anatole Mpo, a appelé l'UE à poursuivre son soutien pour la réalisation des objectifs pédagogiques de son établissement.

**Fiacre Kombo**

## FORMATION

# L'AUF-Congo renforce les compétences numériques des étudiants

L'atelier qu'organise le bureau national de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF-Congo), du 19 au 21 février à Brazzaville, vise à mettre à jour les connaissances d'une trentaine d'étudiants venus des établissements membres de ladite agence en matière d'analyse numérique des données.

Le traitement des données avec Excel, qui s'inscrit sur l'axe stratégique de la transformation numérique et gouvernance des activités du bureau national de l'AUF-Congo, est au menu de cet atelier de trois jours. « Connus par ses capacités de calcul Microsoft Excel regroupe des fonctionnalités telles que les tableaux croisés dynamiques et les graphiques pour effectuer une analyse de données », a expliqué le Pr Edouard Ngamountsika, représentant national de l'AUF-Congo.

Cet atelier a donc pour objectif de familiariser et de renforcer

les compétences des participants sur les techniques de collectes, de traitement et d'analyse des données. Selon Donjui Tchi Ngoma, responsable du campus numérique de l'AUF-Congo, les travaux de l'atelier permettront, entre autres, d'initier les étudiants à l'analyse statistique descriptive et inférentielle, à collecter et concilier des données multiples, à faire des analyses guidées à partir des données brutes. En dehors des aspects théoriques, les travaux de cet atelier sont axés sur des cas pratiques et des mises en situation.

**Rominique Makaya**



Les étudiants pendant l'atelier/Adiac

## CÔTE D'IVOIRE

## Un taux de pauvreté inférieur à 20% visé d'ici 2030

Le Premier ministre ivoirien Robert Beugré Mambé a déclaré lundi à Abidjan, lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire gouvernemental consacré à la préparation du Plan national de développement (PND) 2026-2030, que «le PND 2026-2030 doit permettre de poursuivre la dynamique de baisse en passant à un taux de pauvreté inférieur à 20% en 2030».

« Et ce, en dépit d'une croissance démographique de 2,6% par an qui fera passer la population ivoirienne de 26,9 millions en 2020 à environ 35 millions d'habitants en 2030 », a-t-il ajouté. Aux dires du PM ivoirien, cet objectif s'inscrit dans l'ambition de la Côte d'Ivoire de figurer parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à l'horizon 2030. Pour ce faire, Robert Beugré Mambé a révélé que le gouvernement ivoirien compte rehausser

le revenu moyen par habitant de 1722 dollars enregistré entre 2010-2020 à environ 4000 dollars en 2030, soit une augmentation de 132% visée. « L'objectif est de réduire significativement la pauvreté comme le gouvernement a eu à le faire depuis 2011 en passant de 55% en 2011 à 37,5% estimé en 2021, soit la baisse la plus importante depuis 1985, année à partir de laquelle elle s'était inscrite dans une tendance haussière continue », a soutenu

le chef du gouvernement. Cependant, l'exécution du PND 2021-2025, d'un budget de 59000 milliards de francs CFA (environ 94 milliards de dollars), a été fortement entravée par de nombreux chocs exogènes, «notamment l'impact de la Covid-19, de la crise russo-ukrainienne, des conflits au Moyen-Orient et des contraintes sécuritaires sous-régionales», a indiqué le PM. Malgré ces obstacles, « le cumul des réalisations à fin 2024 s'établit à environ 45.500 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 77,1 % », a-t-il fait savoir. Le PND 2026-2030 compte adopter un nouveau modèle de croissance économique et intégrer l'expérience internationale afin d'orienter les décisions stratégiques. Il sera finalisé, examiné en Conseil de gouvernement et soumis aux instances compétentes pour adoption.

Xinhua

## Vers la poursuite de la coopération militaire entre Abidjan et Paris

La France remettra sa seule base militaire dans un pays d'Afrique de l'Ouest le 20 février.

La Côte d'Ivoire, ancienne colonie française, continuera à coopérer avec la France sur le plan militaire, a déclaré le ministre ivoirien de la Défense. La France remettra son unique base militaire dans ce pays d'Afrique de l'Ouest à l'armée ivoirienne, le 20 février, lors d'une cérémonie officielle en présence du ministre français de la Défense, Sébastien Lecornu. « Nous avons convenu d'un nouveau partenariat (avec la France) », a déclaré le ministre ivoirien de la Défense, Tene Birahima Ouattara. « La coopération militaire se poursuit avec la France. Il n'y a pas de rupture en réalité », a-t-il ajouté. Il a souligné que cette décision s'inscrivait dans le cadre de la volonté de la France de « restructurer sa présence en Afrique ». Le camp militaire de Port-Bouet, officiellement le camp du 43<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine du Bima situé près de l'ancienne capitale Abidjan, sera rebaptisé du nom du premier chef d'état-major de l'armée ivoirienne, Thomas d'Aquin Ouattara.

La présence militaire de la France en Afrique n'a cessé de diminuer ces dernières années, plusieurs pays, dont le Tchad, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, ayant repoussé ses forces. Les troupes françaises restent actuellement à Djibouti et au Gabon, deux pays qui n'ont pas signalé de changements dans les accords conclus avec Paris sur la présence militaire.

Noël Ndong

**« L'objectif est de réduire significativement la pauvreté comme le gouvernement a eu à le faire depuis 2011 en passant de 55% en 2011 à 37,5% estimé en 2021, soit la baisse la plus importante depuis 1985, année à partir de laquelle elle s'était inscrite dans une tendance haussière continue »**

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE  
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

**NON, LA SOCIÉTÉ ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO " E2C " N'A PAS ÉTÉ VENDUE**

Le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique dément formellement les rumeurs circulant sur les réseaux sociaux selon lesquelles E2C aurait été vendue à la société sénégalaise SENELEC.

Contrairement à ces affirmations infondées, il s'agit d'une convention de gestion appelée **AFFERMAGE**, conclue dans un cadre réglementé.

Cette convention vise à améliorer la qualité du service électrique au bénéfice des citoyens tout en maintenant la souveraineté de l'État congolais sur son secteur énergétique ainsi que les emplois qui y sont attachés conformément à l'article 45 du code du travail.

Le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique reste à la disposition de la population et des médias pour toute information complémentaire et rappelle l'importance de se référer aux sources officielles avant de relayer des informations erronées.

Fait à Brazzaville, le 18 février 2025

Le Ministère



**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT  
D'AGENTS DE SECURITES POUR LE BATIMENT  
DE LA CHANCELLERIE**

L'Ambassade de l'Inde en République du Congo lance un appel d'offre aux compagnies de sécurité qualifiées afin d'assurer la sécurité de sa chancellerie. Toutes les informations y relatives sont disponibles sur le lien suivant :

[https://www.eoibrazzaville.gov.in/content/13022025\\_TENDER-LSG.pdf](https://www.eoibrazzaville.gov.in/content/13022025_TENDER-LSG.pdf)

Pour plus d'informations contactez-nous par e-mail à l'adresse suivante :

[hoc.brazzaville@mea.gov.in](mailto:hoc.brazzaville@mea.gov.in)

## GUERRE EN UKRAINE

## Russes et Américains conviennent de nommer des négociateurs

Russes et Américains se sont entendus, le 18 février, à Ryad pour établir un « mécanisme de consultation » destiné à régler leurs contentieux et vont nommer des négociateurs sur la guerre en Ukraine, Donald Trump se disant « plus confiant » dans la possibilité d'un accord avec Moscou.

Interrogé sur une éventuelle rencontre avec Vladimir Poutine avant la fin du mois, le président américain a répondu : « probablement ». En appelant le président russe au téléphone la semaine passée pour envisager de régler directement avec lui une fin du conflit, Donald Trump a provoqué un choc en Europe et en Ukraine. Le président Volodymyr Zelensky a dénoncé des pourparlers « sur l'Ukraine sans l'Ukraine », depuis Ankara, après une rencontre avec le président turc Recep Tayyip Erdogan. « Je suis très déçu » de ces propos, a répondu Donald Trump. « J'entends qu'ils sont fâchés de ne pas avoir de siège (à la table des négociations), alors qu'ils ont eu un siège pendant trois ans, et même bien avant cela », a déclaré le président américain. « Je pense que j'ai le pouvoir de mettre fin à la guerre », a-t-il estimé. Interrogé sur le sujet, Do-



De g à d) Steve Witkoff, envoyé spécial des Etats-Unis pour le Moyen-Orient, le secrétaire d'Etat Marco Rubio, le conseiller à la Sécurité nationale du président américain Mike Waltz, le ministre des Affaires étrangères d'Arabie saoudite, le prince Fayçal ben Farhane, le conseiller à la sécurité nationale saoudien Musaed ben Mohammed al-Aiban, le conseiller diplomatique du président russe, Iouri Ouchakov, et le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, assistent à une réunion au palais de Diriyah à Ryad, le 18 février 2025/POOL/AFP

nald Trump a jugé souhaitable la tenue d'élections en Ukraine, actuellement impossibles en raison de la loi martiale. « Nous avons une situation où nous n'avons pas eu d'élections

en Ukraine, où nous avons une loi martiale essentiellement », a-t-il relevé, pointant une érosion de la popularité de Zelensky, dont la légitimité est mise en doute par le Kremlin.

A Ryad, à l'issue des premiers pourparlers de ce niveau entre Russes et Américains depuis l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022, le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio s'est dit

« convaincu » que la Russie voulait s'engager dans un « processus sérieux » pour mettre fin à la guerre.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a estimé que les Américains avaient commencé à « mieux comprendre » la position de Moscou. Mais la cheffe de la diplomatie de l'Union européenne, Kaja Kallas, a appelé mardi soir les Etats-Unis à « ne pas tomber dans les pièges russes », estimant que Moscou allait tenter de diviser les Occidentaux.

Les Européens, dont les principaux dirigeants se sont réunis en urgence lundi à Paris, réclament de pouvoir « faire équipe » avec les Etats-Unis pour une paix « juste et durable » en Ukraine, a déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, après une rencontre avec l'envoyé spécial du président Donald Trump sur l'Ukraine, Keith Kellogg.

Yvette Reine Boro

## ZAMBIE

## Le pays finalise les concessions tarifaires dans le cadre du mécanisme de libre-échange de l'Afrique

La Zambie a officiellement publié au Journal officiel son calendrier provisoire de concessions tarifaires dans le cadre de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), a-t-on appris d'un communiqué publié lundi.

Cela signifie que la Zambie est prête à commencer à faire du commerce dans le cadre de l'accord commercial africain à la suite de l'introduction d'un instrument réglementaire, a déclaré le ministère du Commerce et de l'Industrie dans le communiqué. Cette décision permet également à la Zambie d'étendre son accès préférentiel aux échanges commerciaux au-delà du Marché commun de l'Afrique orientale et australe et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, a-t-il ajouté. « Par conséquent, le ministère du Commerce et de l'Industrie encourage le secteur privé à profiter de cette opportunité pour renforcer le commerce et les affaires », indique le communiqué. Selon cette annonce, les conces-

sions tarifaires de la ZLECAF comprennent trois catégories : A, B et C. La liste provisoire de concessions tarifaires publiée au Journal officiel couvre la catégorie A, qui comprend 90 % des lignes tarifaires non sensibles avec une période de réduction progressive de 10 ans, se terminant en 2030. La ZLECAF est l'initiative phare de l'Afrique visant à créer un marché unique d'environ 1,3 milliard de personnes avec un produit intérieur brut combiné d'environ 3400 milliards de dollars. Il fournit un cadre pour les réductions tarifaires, le commerce des services, la promotion des investissements, le commerce numérique, la politique de la concurrence et les droits de propriété intellectuelle.

Xinhua

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

## La ceinture cacaoyère sous la menace d'une hausse

En Afrique, le cacao est principalement produit dans les sous-régions de l'Ouest et du centre.

Ces deux sous-régions doivent faire face à une menace commune : le changement climatique. Au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Nigeria et au Cameroun, la durabilité de la culture de cacao est de plus en plus menacée par des périodes plus intenses de chaleur, indique le centre de recherche indépendant Climate Central, dans son rapport « Climate change is heating up West Africa's cocoa belt ». L'organisation se base sur des données collectées entre 2015 et 2024 dans 44 zones de production de l'or brun. Dans ses conclusions, on peut lire que le changement climatique a provoqué une période de six semaines de jours avec des températures au-dessus de 32°C dans 70% des zones de production de cacao dans les nations concernées durant l'année 2024. Cette température dépasse déjà la moyenne maximale quotidienne tolérable comprise entre

30°C et 32°C et implique pour les arbres plus de stress hydrique, une perturbation du développement des fleurs et, par extension, des rendements plus faibles. Comprise entre octobre et mars et comptant pour 60 et 80 % de la taille globale de la récolte selon les pays, cette période cruciale a connu plus de jours de chaleur extrême dans 87 % des zones étudiées. Dans les détails, les auteurs notent qu'il y a maintenant au moins trois semaines de plus par an où la température dépasse 32°C en Côte d'Ivoire et au Ghana. Au Cameroun, la hausse est d'un peu plus de deux semaines par an alors qu'elle est seulement d'une semaine par an au Nigeria. Climate Central rappelle que la hausse de la température n'est qu'une des nombreuses manifestations du changement climatique au niveau de la ceinture cacaoyère qui fournit 70 % de l'offre mondiale. Hor-

mis la hausse des températures, le cabinet pointe également du doigt des précipitations irrégulières qui perturbent la floraison ainsi que les fortes pluies qui induisent un excès d'humidité et favorisent des maladies comme la pourriture brune des cabosses. En 2024, les fortes chaleurs liées au phénomène climatique El Niño, combinées aux maladies des cacaoyers ainsi qu'à l'exploitation minière illégale dans plusieurs zones de la ceinture ont conduit à une forte chute de la production et au plus important déficit en fèves sur le marché mondial en 60 ans. Cette situation a fait flamber les prix avec comme point d'orgue un record de 12 500 \$ la tonne le 18 décembre dernier à New York. Pour la nouvelle campagne 2024/2025, les inquiétudes sur le climat persistent. Avec le manque de pluies dans plusieurs régions productrices en Côte d'Ivoire, certains craignent déjà une récolte intermédiaire plus faible d'avril à septembre prochain.

Noël Ndong

## AFRIQUE DU SUD/ETATS-UNIS

# Elon Musk accuse, Pretoria réagit face aux critiques

Le milliardaire d'origine sud-africaine, Elon Musk, a violemment attaqué la politique foncière de son pays natal sur son réseau social X, qualifiant les lois de « ouvertement racistes ». Des critiques qui ont provoqué une onde de choc diplomatique sans précédent.

La situation complexe met en lumière les tensions persistantes autour de la redistribution des terres, deux décennies après la fin de l'apartheid. Cette confrontation directe entre l'homme le plus riche du monde et le gouvernement de Pretoria s'inscrit dans un contexte politique particulièrement sensible, alors que l'Afrique du Sud fait face à des défis majeurs en matière de justice sociale et de développement économique.

## La loi sur l'expropriation foncière

Au cœur des critiques d'Elon Musk contre l'Afrique du Sud, s'enracine une réalité historique marquée par l'apartheid. Le texte vise à rééquilibrer la distribution des terres agricoles, dont la répartition actuelle reflète encore les séquelles du passé : 70% des terres agricoles appartiennent aux fermiers blancs, moins de 4% sont détenues par la population noire. Objectif à atteindre : 30% des terres devrait être redistribuées d'ici à 2030. La redistribution des terres constitue un enjeu central pour le gouvernement sud-africain.

Cette réforme cristallise les tensions entre la nécessité de réparer les injustices historiques, la préservation de la stabilité économique, le maintien de la paix sociale et la protection des droits de propriété.

Les relations entre Elon Musk et Donald Trump se sont renforcées autour de cette polémique. Le président américain a publiquement soutenu les accusations du milliardaire, dénonçant une prétendue persécution des propriétaires terriens blancs. L'administration Trump avait déjà manifesté son opposition à la politique foncière sud-africaine en gelant une partie de l'aide américaine. Cette position diplomatique se traduit par le gel des aides directes (300 millions de dollars), les restrictions commerciales (1,2 milliard de dollars), la suspension des programmes de coopération (500 millions de dollars).

## Pretoria dénonce une campagne de désinformation

Pretoria dénonce une campagne orchestrée visant à déstabiliser le pays. Le président Cyril Ramaphosa affirme que



Elon Musk

les critiques d'Elon Musk contre l'Afrique du Sud déforment la réalité de la réforme foncière. Pour Pretoria, la réforme foncière s'appuie sur des principes constitutionnels garantissant une compensation juste et équitable, un processus

légal transparent, une évaluation au cas par cas.

## L'influence d'Elon Musk sur la perception internationale

Le rôle politique croissant du fondateur de Tesla façonne

désormais les relations internationales. Les critiques d'Elon Musk contre l'Afrique du Sud illustrent sa transformation d'entrepreneur tech en influenceur géopolitique. Ses interventions sur X touchent quotidiennement des millions de followers, amplifiant l'impact de ses prises de position sur l'économie sud-africaine. L'écho de ses critiques sur les réseaux sociaux génère une mobilisation massive en ligne : plus de 50 millions de vues, 500 000 partages, des débats intenses dans la diaspora africaine.

## Les intérêts économiques de Musk en Afrique du Sud

L'expansion de Starlink se heurte à la législation sud-africaine imposant une participation locale de 30% dans les entreprises étrangères. Les critiques d'Elon Musk contre son pays d'origine semblent indissociables de ses intérêts commerciaux contrariés. Cette confrontation pourrait avoir des répercussions durables sur l'ensemble des investissements étrangers dans le pays, au-delà du seul cas Starlink.

Noël Ndong

## DIPLOMATIE

## Moscou annonce l'ouverture des nouvelles missions en Afrique

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a annoncé l'ouverture prochaine de sept nouvelles missions diplomatiques en Afrique pour renforcer ses liens avec le continent.

« En 2024, des ambassades ont été ouvertes au Burkina Faso et en Guinée équatoriale. Les ambassades au Niger et en Sierra Leone ouvriront bientôt. Pour la première fois, une ambassade de notre pays ouvrira ses portes au Soudan du Sud. Dans un avenir proche, il est prévu l'ouverture de missions diplomatiques en Gambie, au Liberia, aux Comores et au Togo », a déclaré Sergueï Lavrov à Moscou, à l'occasion du lancement d'un « département de partenariat avec l'Afrique »

au sein du ministère des Affaires étrangères.

Cette décision « souligne l'importance que les dirigeants russes accordent à la promotion de l'aspect africain de leur politique étrangère », a souligné Sergueï Lavrov, qui considère que la coopération avec l'Afrique « reste en deçà de son potentiel ». Selon lui, de nombreuses opportunités existent dans plusieurs domaines, dont l'énergie, la logistique, le transport et la haute technologie.

En 2023, les échanges commerciaux entre la Russie et l'Afrique ont atteint 24,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 37% par rapport à 2022. Durant cette période, les exportations de Moscou vers l'Afrique ont augmenté de 43%, alors que ses importations du continent ont enregistré une hausse de 8,6%. Entre 2019 et 2023, la Russie a compté pour 24% des importations d'armes en Afrique. Elle est présente militairement dans plusieurs pays du continent - le Mali, le Niger, le Burkina Faso, la Libye et la Centrafrique - par le biais d'Africa Corps, la nouvelle structure armée russe qui a repris les opérations du groupe paramilitaire Wagner.

N.Nd.

## RUSSIE-UKRAINE

## Fin de l'accord sur la sécurité de la navigation en mer d'Azov

La Russie a officiellement mis fin à un accord avec l'Ukraine sur la sécurité de la navigation en mer d'Azov et dans le détroit de Kertch, selon un document officiel publié lundi sur le portail d'information juridique du pays.

Cette décision a été officialisée par une ordonnance signée par le Premier ministre russe Mikhaïl Michoustine. « Conformément au paragraphe 1 de l'article 37 de la loi

fédérale sur les traités internationaux de la Fédération de Russie, l'accord entre le gouvernement de la Fédération de Russie et le cabinet des ministres de l'Ukraine sur

les mesures visant à assurer la sécurité de la navigation en mer d'Azov et dans le détroit de Kertch, signé à Moscou le 20 mars 2012, est résilié par la présente », peut-on lire dans le document. Le ministère russe des Affaires étrangères a été chargé d'informer l'Ukraine de cette résiliation.

## SÉNÉGAL

## Le taux de prévalence du VIH-sida s'élève à 0,3%

Le taux de prévalence du VIH-sida au Sénégal s'élève à 0,3%, a annoncé lundi Safiatou Thiam, secrétaire exécutive du Conseil national de lutte contre le sida.

Cette « faible prévalence » est due à l'accès aux ARV pour 70% des personnes porteuses de la maladie ainsi qu'à « un engagement collectif » de la population, notamment de « la jeunesse sénégalaise », et aux efforts du gouvernement du Sénégal, a souligné Mme Thiam qui s'exprimait lors de la cérémonie de lancement de la semaine de mobilisation des jeunes contre le sida. Elle a toutefois noté des disparités dans la prévalence du sida chez les jeunes, relevant qu'on observe de plus en plus de nouvelles infections dans la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans. Au Sénégal, « sept sur dix nouvelles infections sont survenues chez des jeunes de moins de 35 ans », a-t-elle ajouté, soulignant que le silence qui entoure la santé sexuelle des jeunes filles et garçons les rend vulnérables à des infections comme le VIH-sida.

Xinha

## NIGER

## Premier pays africain à éliminer la «cécité des rivières»

Entre 1976 et 1989, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé un programme en Afrique de l'Ouest pour permettre aux pays comme le Niger de pulvériser des insecticides.

Le Niger est le premier pays africain à avoir éliminé l'onchocercose, appelée «cécité des rivières», maladie parasitaire et deuxième cause de cécité dans le monde. Il est «le premier pays d'Afrique» et «le cinquième pays au monde» à «être reconnu par l'OMS comme ayant interrompu la transmission du parasite» à l'origine de l'onchocercose, a indiqué l'OMS. Son directeur général, Tedros Adhanom Ghebreyesus, «félicite le Niger pour son engagement à libérer sa population de cette maladie cécitante porteuse de stigmatisation, qui cause tant de souffrances humaines chez les plus pauvres». La maladie est transmise par la piqûre d'une mouche noire infectée que l'on trouve principalement à proximité des cours d'eau.

Entre 1976 et 1989, l'OMS a lancé un programme en Afrique de l'Ouest, permettant aux pays comme le Niger de pulvériser des insecticides et de réduire la transmission de la maladie. Puis, entre 2008 et 2019, l'ad-



**«Le partenariat entre le gouvernement nigérien, l'OMS et les organisations non gouvernementales a contribué de façon déterminante au succès du Niger»**

Noël Ndong

ministration de médicaments à base d'ivermectine et d'albendazole a permis d'interrompre la transmission du parasite. «Le partenariat entre le gouvernement nigérien, l'OMS et les organisations non gouvernementales a contribué de façon déterminante au succès du Niger», a déclaré la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti.

L'onchocercose est la deuxième cause infectieuse de cécité dans le monde après le trachome. Elle touche principalement la population rurale d'Afrique subsaharienne, du Yémen et quelques zones en Amérique latine. En 2013, le Niger avait éliminé une première maladie tropicale négligée: la dracunculose, ou maladie du ver de Guinée. Il est devenu le premier pays africain à éliminer l'onchocercose, aussi connue sous le nom de «cécité des rivières», une maladie parasitaire qui est la deuxième cause de cécité dans le monde.

## L'Unicef dispose plus de 142 millions de dollars en faveur du secteur de l'éducation

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) annonce un investissement de plus de 92 milliards de francs CFA (142 millions de dollars) en faveur de l'éducation au Niger, a-t-on appris lundi de source officielle à Niamey.



L'information a été livrée par la représentante de l'institution onusienne, Djanabou Mahondé, à l'issue d'une audience avec le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine. Ce financement permettra de «soutenir le système éducatif du pays, notamment en améliorant l'accès à l'enseignement et la qualité des infrastructures scolaires», a indiqué

Mme Mahondé.

Elle a ajouté que ce financement représentait «une opportunité majeure pour l'éducation au Niger; un pays où les défis restent nombreux, notamment en matière d'infrastructures, d'accès des filles à l'éducation et d'amélioration de la qualité de l'enseignement».

La représentante de l'UNICEF a

salué les efforts du gouvernement nigérien en matière d'éducation, notamment en ce qui concerne la construction de salles de classe. «Le gouvernement du Niger met beaucoup l'accent sur la création d'un environnement éducatif sain en transformant les classes en pailloles en structures définitives», a-t-elle affirmé.

## L'UE en faveur d'une reprise des relations

Le nouveau représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Joao Cravinho, a déclaré lundi à Niamey avoir l'ambition de rétablir une «bonne relation» entre l'UE et l'Etat du Niger, à l'issue d'une audience avec le Premier ministre nigérien, Mahaman Ali Lamine Zeine.

Le Niger et l'UE ont «vraiment de grandes opportunités pour le futur. Pour cela, il va falloir travailler ensemble, identifier les différentes opportunités qui sont intéressantes sous tous les angles, que ce soit pour les Européens ou pour les autorités du Niger», a-t-il précisé. «C'est clair pour nous que notre volonté, c'est de tourner la page, d'avoir une relation forte et amicale entre le Niger et l'Union européenne», a soutenu M. Cravinho. Le Niger avait officiellement demandé le rappel de l'ambassadeur de l'UE à Niamey, Salvador Pinto da França en novembre dernier, à la suite de la gestion des fonds affectés aux ONG au profit des victimes des inondations.

Xinhua



# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

## CONFLIT EN RDC

## Le Rwanda suspend l'aide au développement venant de la Belgique

Le Rwanda a annoncé le 18 février la suspension des programmes d'aide au développement belges. Il accuse l'ex-puissance coloniale d'avoir pris fait et cause pour Kinshasa et contre lui dans le conflit en cours dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

La Belgique, ancienne puissance coloniale à la fois de la RDC (ex-Zaïre) et du Rwanda, « plaide pour une approche plus ferme contre Kigali et aurait fini par prendre des mesures ici anticipées », a réagi le chef de la diplomatie belge Maxime Prévot.

Le diplomate Belge a indiqué avoir pris « acte » de la décision du Rwanda, soulignant que la Belgique avait de son côté entamé une revue de l'ensemble de son programme bilatéral, qui « aurait débouché sur des mesures rela-

tives à notre coopération que le Rwanda anticipe à présent ».

En fin janvier, son pays avait notamment demandé à l'Union européenne d'envisager des sanctions, alors que le M23 et les troupes rwandaises venaient de s'emparer de Goma, la grande ville et nœud économique du Nord-Kivu. Le 16 février, le groupe armé et ses alliés se sont emparés de Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, voisin du Nord-Kivu.

Le Rwanda a accusé la Belgique d'avoir mené une «



Le chef de la diplomatie belge Maxime Prévot

campagne agressive, aux côtés de la RDC, visant à saboter l'accès du Rwanda au financement du développement, y compris auprès des institutions multilatérales », selon le ministère rwandais des Affaires étrangères dans un communiqué.

« Politiser le développement est fondamentalement inacceptable », a ajouté la diplomatie rwandaise en dénonçant des mesures « qui ne peuvent être perçues que comme une ingérence extérieure injustifiée ». « En conséquence, le Rwanda suspend le reste du programme d'aide bilatérale 2024-2029 avec la Belgique », a-t-elle conclu. Le budget de ce programme bilatéral est de 120 millions d'euros selon le site de l'Agence belge de développement.

Yvette Reine Boro

**« En conséquence, le Rwanda suspend le reste du programme d'aide bilatérale 2024-2029 avec la Belgique »**

## EST DE LA RDC

## Kinshasa dénonce l'attentisme du Conseil de sécurité de l'ONU

La République démocratique du Congo (RDC) a dénoncé l'inaction et l'attentisme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), au lendemain de la prise de Bukavu par le groupe armé M23 allié à l'armée rwandaise.

« Mon gouvernement est indigné de constater que le Conseil de sécurité, paralysé par on ne sait quelle maladie, n'a pu être en mesure de se prononcer, et ce en dépit de la gravité de la situation », écrit l'ambassadeur congolais à l'ONU, Zénon Mukongo Ngay, dans un courrier adressé au Conseil de sécurité.

Cette paralysie a laissé libre cours à la poursuite de l'occupation illégale des territoires congolais par les Forces de défense du Rwanda et leurs supplétifs du mouvement terroriste du M23, poursuit-il.

« Sans surprise, l'inaction et l'attentisme du Conseil de sécurité n'ont fait que perpétuer l'aggravation de la situation, allant jusqu'à la prise de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu, dénonce-t-il, ac-

cusant également le Rwanda d'être devenu le « laboratoire de l'instabilité dans la région des Grands lacs ».

Après s'être emparés fin janvier par une offensive éclair de Goma, capitale du Nord-Kivu, le M23 (« Mouvement du 23 mars ») et les soldats rwandais ont poursuivi leur avancée dans la province voisine du Sud-Kivu. Le groupe armé était entré vendredi soir dans les quartiers périphériques de Bukavu, la ville étant ensuite tombée dimanche.

Dans ce contexte, l'ambassadeur congolais demande dans sa lettre une nouvelle réunion d'urgence du Conseil de sécurité qu'il appelle à agir de manière « décisive et immédiate ».

Comme il y a un mois, Kinshasa réclame au Conseil d'exiger le retrait des troupes rwandaises

du territoire congolais. La RDC répète également sa demande de sanctions de l'ONU contre Kigali, en particulier des sanctions individuelles contre des responsables politiques et militaires rwandais, et un embargo sur les exportations des ressources naturelles en provenance du Rwanda.

#### L'ONU accuse le M23 d'avoir exécuté des enfants à Bukavu

Les Nations unies ont accusé mardi le groupe armé M23, dont les combattants alliés à des troupes rwandaises ont pris le contrôle de la ville de Bukavu dans l'Est de la RDC, d'y avoir exécuté des enfants.

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme confirme des cas d'exécutions sommaires d'enfants par le M23 après son entrée

dans la ville de Bukavu la semaine dernière. « Nous demandons au Rwanda et au M23 de veiller à ce que les droits humains et le droit humanitaire international soient respectés », a déclaré une porte-parole Ravina Shamdasani, lors d'un point de presse.

#### Lac Kivu : reprise de la navigation

Les bateaux ont repris la navigation mardi matin sur le lac Kivu, nerf des échanges commerciaux entre Goma et Bukavu tombées aux mains du M23.

Le groupe armé antigouvernemental avait indiqué, le 17 février dans un communiqué, que « tous les ports de Goma et ceux de Bukavu seront opérationnels 24/24 » à compter de mardi.

En s'emparant fin janvier de Goma, capitale de la pro-

vince du Nord-Kivu, puis dimanche de Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu voisin, le M23 et les troupes rwandaises ont gagné le contrôle total du lac.

La ville de Bukavu dépend en partie des produits agricoles cultivés dans le Nord-Kivu et du port de Goma pour les acheminer en l'absence de routes praticables à cause des combats. Nombre de passagers sont des commerçants venus chercher des produits vivriers à Goma pour les revendre dans la ville jumelle du Sud-Kivu.

« La vie était devenue difficile pour nous, c'était même difficile d'avoir quelqu'un qui peut nous prêter de l'argent alors que nous étions au chômage, je suis vraiment content », se réjouit Amani Kalimira, bagagiste.

Source AFP



Brazzaville, le 18 février 2025  
Réf: SCM/OPS/DG/2025-02/077

Helios Towers Congo Brazzaville SASU  
Avenue Amilcar Cabral  
6<sup>e</sup> Etage Immeuble Ecobank, Centre-ville  
Brazzaville | République du Congo  
Tél : +242 05 679 15 15  
heliostowers.com

## Helios Towers – Congo Brazzaville Appel d'offre pour :

### -La fourniture et l'installation de 100 équipements électroniques de détection de mouvement dans les sites à tour de télécommunication ; Historique

Helios Towers Congo Brazzaville est une filiale de Helios Towers (HT) qui est l'un des principaux fournisseurs de services d'infrastructure de télécommunications en Afrique et au Moyen-Orient, possédant et exploitant plus de 13 000 tours.

Plus d'informations sur <https://www.heliostowers.com>

### Objectif de l'appel d'offres

HELIOS TOWERS CONGO souhaite par le présent cahier des charges définir les prescriptions techniques pour la fourniture et l'installation de 100 équipements électroniques de détection de mouvement dans 100 sites à tour de télécommunication à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Les équipements électroniques à livrer seront conformes aux spécifications techniques requises et définies dans ce cahier de charge. Les soumissionnaires sont invités à préciser le pays d'origine, la garantie du matériel, le délai de livraison, ainsi que le mode de paiement à Helios Towers Congo (HTC).

### Contenu de l'Appel d'offres

- Fiche technique de l'équipement électronique de détection de mouvement ;
- Formulaire de due diligence soumis à l'évaluation des risques par HT (applicable pour le fournisseur retenu) ;
- Code de déontologie des tiers HT.
- Une Offre technique et financière de la fourniture et l'installation de 100 équipements électroniques de détection de mouvement ;

- Document identifiant la provenance du matériel, le délai de garantie et le mode de paiement ;

- Le fournisseur fournira la réponse à l'appel d'offres par dépôt physique de l'offre à l'adresse « immeuble ECOBANK, 6<sup>ème</sup> niveau situé l'avenue Amilcar Cabral à côté de l'Hôtel ELBO, Brazzaville ».

### Délais de soumission : Jeudi 20 février 2025 à 15h00.

-Le retrait du cahier de charges se fera à l'adresse « immeuble ECOBANK, 6<sup>ème</sup> niveau situé l'avenue Amilcar Cabral à côté de l'Hôtel ELBO, Brazzaville ».

### Monnaie et modalité de paiement

La monnaie de règlement est le franc CFA.

Les paiements se feront par virement bancaire dans le compte du prestataire sur présentation du RIB.

Dépouillement et réponse à l'appel d'offre : jeudi 20 février 2025. Une réponse sera communiquée au fournisseur retenu le vendredi 21 février 2025.

Pour tous besoins d'informations complémentaires, veuillez contacter : Mr Billy NGUETEBE 05 679 20 37; bnguetebe@htcongo.com

### Confidentialité

Toutes les informations partagées par Helios Towers Congo Brazzaville avec votre organisation doivent être traitées comme **STRICTEMENT CONFIDENTIELLES** et ne doivent pas être divulguées à des tiers en dehors de votre organisation sans le consentement écrit d'Helios.

# INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## LIVRES

## Gabriel Okoundji entre dans la collection Poésie Gallimard

L'écrivain Gabriel Okoundji fait partie désormais de la collection Poésie Gallimard, laquelle collection réunit 3 de ses textes et les publie en anthologie. Il est le 2e poète africain à entrer dans ce cercle très restreint. Pour la célébration de cette consécration, deux temps forts sont programmés lors du Salon du livre de Bordeaux, du 4 au 6 avril prochain. Interview.

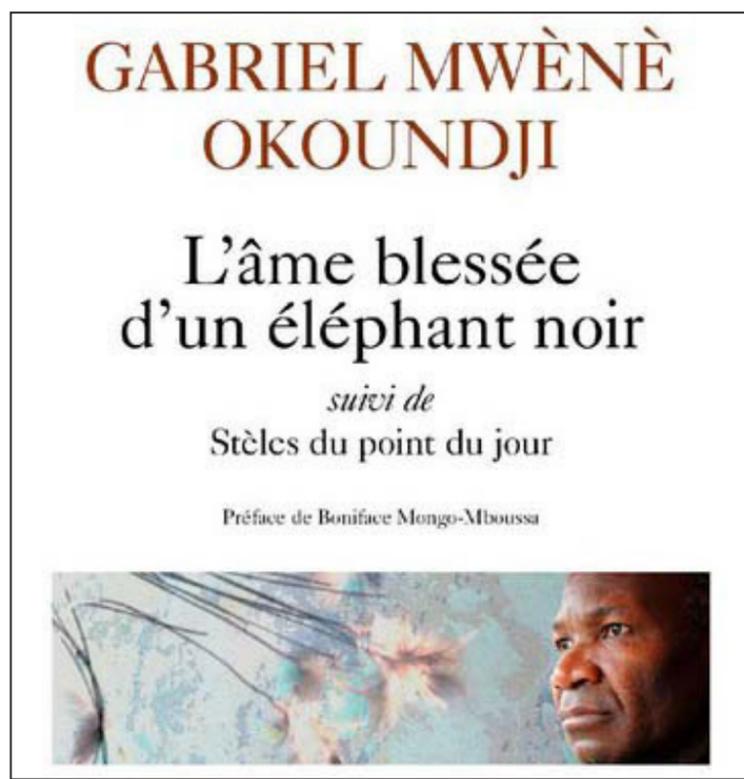
**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Comment s'est effectuée votre entrée dans la collection Poésie Gallimard ?  
**Gabriel Okoundji (G.O.) :** L'annonce est arrivée par un coup de fil, un matin d'automne 2023, dans le hasard d'un jour ordinaire. Mais je sais que le hasard n'a pas de père ni de mère. L'appel téléphonique était de Jean-Pierre Siméon, directeur de cette collection. J'étais sinon naturellement ému, néanmoins étonné. Ému de cette reconnaissance que je ne pensais pas obtenir de mon vivant. Étonné car je ne fréquente que très rarement les milieux littéraires, du fait de mes activités professionnelles qui m'absorbent. Et il faut dire que de nature, je ne suis pas, comme le dirait Montaigne, un homme de l'entregent. Je n'habite pas les cénacles, et l'esprit de bateleur n'est pas dans mon cœur. Ainsi, mon entrée dans cette mythique collection Poésie Gallimard prouve aisément, pour qui sait voir les signes, qu'en ce bas monde, peu importe la lenteur du geste et l'étendue du sentier. Si la quête est sincère, son écho arrivera au moment même où arrive l'écho.

**L.D.B. :** Quels sont les temps forts prévus pour la célébration dédiée à cette consécration ?  
**G.O. :** Le salon du livre de

Bordeaux se déroulera du 4 au 6 avril. C'est précisément le dimanche 6 avril, de 11h00 à 12h30, qu'aura lieu cette manifestation qui m'est consacrée. La première heure sera réservée au débat littéraire, sous la conduite de Boniface Mongo Mboussa, préfacier de mon ouvrage. Dans la seconde partie, c'est M. Clément Rossignol Puech qui prendra la main. Il est le maire de Bègles, ma ville d'adoption. C'est dans cet intervalle que seront livrés les témoignages de mes différents éditeurs, dont mon éditeur brésilien, Luiz Gustavo Carvalho, qui fera expressément le voyage. Témoignage aussi de la professeure Cettina Rizzo de l'Université de Catane. Des critiques littéraires aussi, parmi lesquels Agatino Lo Castro qui a publié récemment une monographie en italien de mon œuvre sous le titre « Gabriel Mwènè Okoundji, Poesia d'Iniziazione et transculturalita » (éd. Agora & Co, 2024). Je dois ici dire toute ma reconnaissance à Mme Cettina Rizzo pour sa remarquable contribution à mon parcours littéraire. C'est elle, à l'université de Catane, qui a largement fait découvrir mon œuvre à ses étudiants, jusqu'à les faire aboutir, pour certains, à des travaux de thèse. Parmi ces paroles d'hommages, il y aura aussi celui que nous fera parvenir du Congo le doyen Henri

Djombo, en sa qualité de président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais. Je regrette qu'à cette fête ne puisse être des nôtres le poète et traducteur Leandro Caille qui, là-bas, dans sa lointaine Argentine, a traduit beaucoup de mes ouvrages aujourd'hui édités en Espagne, en Argentine, en Colombie, etc. Je saisis cette occasion pour dire un grand merci aux organisateurs du Salon du livre et au maire de ma ville. Auprès d'eux, j'ai obtenu que soient invités certains de mes compagnons en écriture vivant hors de Bordeaux, mais aussi quelques compatriotes congolais. C'est donc entouré de ces âmes que je recevrai, des mains de mon maire, la médaille d'Officier des arts et des lettres qui m'a été décernée en 2018 par le ministère français de la Culture.

**L.D.B. :** Comptez-vous les étendre jusqu'en République du Congo ?  
**G.O. :** Au Congo ? Bonne question. Mais vous savez, le Mwènè que je suis ne possède pas les armes miraculeuses pour voir le futur et l'avenir. Je ne sais pas lire les empreintes sur le sable. Cependant, je suis de ceux qui pensent que le sol ou l'on est né laisse toujours en nous ses amours. Demain est un autre jour, je le sais. N'étant pas de la race des guetteurs de sommets,



je me suffis de la parole qui illumine davantage que le soleil. Ampili et Pampou me l'ont appris : ce qu'il y a de bien avec le jour, c'est que le soleil apparaît toujours au bon moment. Voilà qui me suffit.

**L.D.B. :** Revenons à la poésie. Peut-on dire qu'il y a une spécificité de la poésie africaine et, si c'est le cas, qu'est-ce que la poésie africaine a apporté à la littérature francophone ?  
**G.O. :** Votre question est très

intéressante. Je ne saurais mieux vous répondre qu'en vous conseillant la lecture de la magnifique introduction que Boniface Mongo-Mboussa a consacrée à cette anthologie, et dans laquelle cette question est abordée. Mongo a réussi à situer mon parcours littéraire comme nul autre critique ne l'a fait à ce jour. Son introduction, c'est le grand dire qui se lit comme une ode et que j'ai accueillie comme une offrande.

*Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma*

## VIE ASSOCIATIVE

## Le Cart a organisé la Journée culturelle téké

Sur invitation du Collectif des amis du royaume téké (Cart), les Congolais de l'étranger et amis de la République du Congo se sont retrouvés au Préau Jean-Jaurès de Blanc-Mesnil pour la journée culturelle Téké

Dans le cadre des objectifs statutaires du Cart, à savoir la sauvegarde du patrimoine, la préservation de la diversité culturelle et la mise en place de canaux de transmission aux générations futures, les membres du Cart ont organisé une journée culturelle téké le samedi 15 février à la mairie du Blanc-Mesnil. Au cours de celle-ci, les participants ont eu l'occasion de vivre une séquence de présentation détaillée du département de la Cuvette-Ouest au Nord de la République du Congo. Grâce à l'appui



Journée culturelle téké, Le Blanc-Mesnil, samedi 15 février 2025/DR

de récits appropriés, ils ont pu découvrir l'identité culturelle de tout un département en respect du

développement durable. Cette visibilité s'est articulée à travers une exposition d'objets d'art et de

créations artisanales. Également au programme, une projection du film sur l'enterrement de la Reine

Ngalifourou du royaume téké de 1879 à 1956, suivie d'une séance interactive enrichissante avec le public via les commentaires et questions-réponses. N'a pas été en reste l'animation musicale proposée par le groupe Ndzouana qui, elle-aussi, a agrémenté ce moment convivial et festif. Après Le Blanc-Mesnil, le Cart donne rendez-vous en avril à ses compatriotes et amis de la République du Congo pour une conférence sur l'histoire du royaume téké et les implications sur le partage de l'Afrique.

M.A.N.

ORGANISATION  
INTERNATIONALECARITAS  
OWANDOBANQUE  
MONDIALE

Mécanisme Spécial de Dons au Profit des Peuples Autochtones et des Communautés Locales

AGENCE D'EXÉCUTION NATIONALE - DGM CONGO

PROJET D'APPUI AUX PEUPLES AUTOCHTONES ET AUX COMMUNAUTES LOCALES POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES (DGM)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/DGM-CG/AEN-2025

(SERVICE DE CONSULTANT)

Secteur d'activité : environnement  
 Identification du Projet: P 169610  
 Numéro de l'accord de don: TF-B5533

Intitulé de la mission: Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

1. La République du Congo a bénéficié d'une subvention du Mécanisme Spécial de Dons (Dedicated Grant Mechanism), DGM en sigle, qui est une initiative mondiale qui soutient la participation des Peuples Autochtones et des Communautés Locales (PACL) dans l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts et à promouvoir une gestion durable des forêts et des stocks de carbone forestier dans le cadre du processus REDD+. Les objectifs de développement du projet sont de promouvoir des moyens de subsistance durables pour les peuples autochtones et les communautés locales, et de renforcer leur capacité à s'engager dans la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre des processus (REDD+).

Le Projet DGM Congo est financé par le Programme d'Investissement pour la Forêt (FIP) et une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: l'appui des ménages et des GIECs travaillant dans le domaine de la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) à travers, (i) l'appui aux actions de cueillette durable des PFNL à valeur ajoutée tels que les péké (amande de l'Irvingia gabonensis, le payo, Irvingia excelsa), les feuilles de palmiers (Elaeis guineensis, Raphia sp., Sclerosperma sp. utilisées pour la couverture des toitures), la cola, les fruits sauvages, les larvés blanches d'hanneton, les chenilles (sur les espèces forestières locales de Sappelli, d'Essia, et d'Olon), les feuilles de marantacée (pour l'emballage du manioc), le Gnetum africanum (coco), le poivre noir, les rotins, les perches et les asperges; et (ii) à la domestication du Gnetum africanum,

Les appuis seront réalisés dans la zone du DGM Congo située dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala, en vue d'améliorer d'une part, les moyens de subsistance des PACL ciblées et de contribuer d'autre part, à la gestion traditionnelle et durable des ressources naturelles.

3. La prestation s'étalera sur une durée maximale de 360 jours.

4. L'Agence d'Exécution Nationale (AEN) du projet DGM-Congo invite les consultants à indiquer leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de présélection sont les suivants: Une reconnaissance légale en qualité d'ONG en République du Congo; avoir au moins 10 ans d'existence; exécution de 5 missions similaires, notamment des activités d'accompagnement des populations autochtones et communautés locales; une expérience de 5 ans dans la formation et l'accompagnement des communautés locales et des populations autochtones et l'accompagnement des initiatives du secteur forestier et des PFNL; une expérience antérieure dans une tâche similaire avec la Banque Mondiale ou une institution internationale similaire sera préférée; excellente compétence en rédaction de rapports, en communication et en capacité à produire des rapports de haute qualité; une capacité à travailler de manière autonome

sous supervision limitée. Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la présélection. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres ONG pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

NB: Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies: Attestation de bonne fin d'exécution.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque Mondiale, Quatrième Edition Novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission: conformément au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

6. Le consultant le plus qualifié sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant décrite dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Proposition simplifiée.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TdR) à l'adresse ci-après pendant les heures de bureau de 08 heures à 17 heures, du lundi au vendredi.

Projet DGM-Congo  
 Case J.055 V-OCH Mmmgali III BP:481 Brazzaville - Congo  
 Téléphone: +242 06 473 73 78; 06 598 82 82  
 Courriel: cipiviecaritas7@gmail.com

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en français déposés en deux (02) copies et un (01) original au siège du projet DGM - Congo, à l'adresse ci-dessus en version physique et électronique et porter expressément la mention « manifestation d'intérêt relatif au Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala » au plus tard le 24 février 2025 à 14 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 07 février 2025

Le Coordonnateur de l'AEN du DGM - Congo



Rach Borgia OTOUNGOU-NDZA,

## PATRIMOINE

## Pointe-Noire abritera en mars des échanges sur les masques africains

Le musée Makouiza organisera, du 6 au 8 mars, à Pointe-Noire la première édition du colloque exposition sur les masques africains.

Placé sur le thème « Le langage des masques », le colloque réunira au musée Cercle africain les férus, les collectionneurs d'objets d'arts africains, les chercheurs, les touristes, les professionnels d'arts antiques, les élèves et étudiants. Pendant trois jours se dérouleront les conférences sur les masques africains, les expositions d'œuvres d'arts antiques, l'expo-vente d'œuvres littéraires congolaises, l'exposition des tableaux en réalité augmentée, les animations culturelles (contes, chants et danses).

Avec plus de 3000 objets d'arts antiques africains, des pagnes en raphia et des faïences coloniales ainsi que plusieurs autres objets historiques et de valeurs, le musée Makouiza, l'initiateur du colloque, est un véritable trésor



Quelques pièces du musée Makouiza/Adiac

implanté dans la ville de Pointe-Noire. Sa mission est de conserver, restaurer, promouvoir et valoriser les œuvres d'arts qui constituent un patrimoine culturel africain en général et congolais en particulier en initiant des activités d'éducation et de diffusion visant à assurer l'accès de tous à la culture, en pas-

sant par la sensibilisation des communautés, des pouvoirs publics et des décideurs pour la réappropriation de la culture et de l'histoire qui a une place incontestable dans la civilisation universelle.

A terme, le musée Makouiza veut se positionner comme institution d'arts antiques de référence du

patrimoine congolais, de la sous-région d'Afrique centrale, du continent africain puis s'étendre à l'échelle internationale d'ici à 2030. Signalons que Félix Makouiza, collectionneur d'objets d'arts antiques africains pendant cinquante ans, fut un véritable passionné des objets et arts anciens. A sa mort

en 2022, ses enfants, pour perpétuer cette flamme, ont eu l'idée d'organiser toutes ses collections en galerie et plus tard en musée ethnographique afin de créer un lieu d'étude, de connaissance, d'éducation et de tourisme pour des grandes découvertes culturelles et artistiques.

**Hervé Brice Mampouya**

## ARTS MARTIAUX

## Les fédérations de close combat, Tonfa et Kyuksul lancent leur saison

Les dirigeants, techniciens et athlètes des Fédérations congolaises de close combat et disciplines associées (Fécoclose-Da), de kyuksul et de tonfa ont participé, le 15 février, au lancement officiel de leur saison sportive, de façon conjointe, au centre de formation Gothia.

Après l'organisation des assemblées générales constitutives des Fédérations congolaises de hapkido, de kyuksul et de tonfa, et la tenue des assemblées générales ordinaires et électives de la Fécoclose-Da en date du 25 janvier 2025, le tour est revenu aux dirigeants des trois fédérations de donner le coup d'envoi des activités sportives. Cette initiative commune s'inscrit dans le cadre de la sauvegarde de l'esprit de la grande famille mettant ainsi un accent par-

ticulier sur les notions du vivre-ensemble, du développement harmonieux des disciplines respectives, de la cohésion et de la solidarité sportive inter-fédération durable. Ainsi, le mot d'ouverture prononcé par le président Sylvain Mampouya de la Fécoclose-Da, au nom des trois présidents des fédérations, des prestations et démonstrations de chaque discipline, a permis aux participants de découvrir et apprécié le niveau des athlètes.

**Rude Ngoma**



Les athlètes de close combat en pleine démonstration/Adiac

## COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

## Les quart-finalistes connaîtront leurs adversaires ce jeudi

Pour la première fois de l'histoire, le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue africaine des champions et la Coupe africaine de la confédération aura lieu à Doha au Qatar.

Les huit meilleures équipes issues de la phase de groupe respective des deux compétitions seront fixés sur leur sort ce 20 février. Le tirage au sort de la Coupe de la confédération sera effectué une heure avant celui de la Ligue des champions selon le programme communiqué par la CAF.

La première manche des quarts de finale de la Coupe de la confédération se disputera le 2 avril et la seconde le 9 avril pour déterminer les demi-finalistes. Zamalek SC (Égypte) vainqueur de la dernière édition est en course pour une troisième couronne sous sa nouvelle formule (sans compter le titre remporté en 2000 sans l'ancienne formule). Après 2019, le Zamalek a confirmé en 2024.

Devant lui, la Renaissance sportive de Berkane affiche les mêmes ambitions et veut prendre sa revanche après avoir perdu la finale face au Zamalek.



Le tirage au sort prévu pour ce jeudi DR

RS Berkane a déjà soulevé ce trophée en 2020 et 2022. Outre l'USM d'Alger, vainqueur en 2023, les autres concurrents comme Asec Mimosas (Côte d'Ivoire), Al Masry (Égypte), CS Constantine

(Algérie), Simba SC (Tanzanie), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), vont donner le meilleur pour inscrire leur nom au palmarès des équipes ayant connu ce bonheur. A cette étape de la compétition,

les surprises ne sont pas à exclure même le Zamalek et RS Berkane enfilent le costume des favoris naturels. Les quarts de finale de la Ligue des champions, quant à eux, sont prévus le 1er avril pour l'aller et

le 8 avril pour le retour. Ahly SC (Égypte) est le club le plus titre du continent avec douze titres de Ligue des champions toute formule confondue. Insatiable, cette formation veut élargir son armoire à trophée en visant la treizième et succéder à elle-même. La tâche ne sera pas aisée puisqu'en face, il y a du répondant. Mis à part Al Hilal du Soudan et Pyramids FC d'Égypte, les Sud-Africains d'Orlando Pirates et Mamelodi Sundowns sont respectivement rentrés dans l'histoire en 1995 et 2016. L'Espérance Sportive de Tunis (Tunisie) est un sacré client avec quatre titres (1994 2011, 2018 2019). Notons que le tirage au sort n'empêche pas deux équipes d'un même pays de se rencontrer en quarts de finale. Il déterminera le chemin vers la finale et où se dérouleront les matchs aller et retour.

**James Golden Eloué**

## VIENT DE PARAÎTRE

## «Tribaliste toi-même» d'Emile Gankama

Quelles sont les stéréotypes persistants concernant la supposée division entre le Nord et le Sud du Congo-Brazzaville ? Question pertinente que pose le journaliste et sociologue congolais, Émile Gankama, dans Tribaliste toi-même, son nouvel ouvrage paru aux éditions Les Lettres mouchetées et préfacé par le professeur et historien, Joachim Emmanuel Goma-Thethet.

À travers l'essai de 144 pages, l'auteur explore avec réalisme la dualité Nord-Sud liée, dans le cas de la République du Congo, voire au-delà, à la notion de tribalisme, ce mal qui ronge en silence et parfois douloureusement la société africaine en général et congolaise en particulier. Le rôle de l'intellectuel et de l'acteur politique, leur discours et leur pratique révèlent combien le tribalisme est un fléau qu'il faut combattre sans tomber dans le piège de la diabolisation des ethnies, des tribus et des familles.

À lire absolument !

**Les Dépêches de Brazzaville**

